

Avenue Pratifori 22 Case postale 180 1951 Sion

Ajustement des données pour la surcompensation 2023

Nom de la Caisse d'allocations familiales : No OFAS de la Caisse :
Somme des salaires soumis à cotisation durant l'exercice 2023 (y compris les salaires des années précédentes concernant des cotisations comptabilisées dans l'exercice) :
CHF
Somme des allocations pour les salariés comptabilisées dans l'exercice 2023 selon la législation valaisanne :
CHF
Somme des revenus d'indépendants soumis à cotisation durant l'exercice 2023 (y compris les revenus des années précédentes concernant des cotisations comptabilisées dans l'exercice) :
CHF
Somme des allocations pour les indépendants comptabilisées dans l'exercice 2023 selon la législation valaisanne :
CHF
Coordonnées postales ou bancaires : □ Sans changement □ Nouvel IBAN
Les allocations familiales comprennent : les allocations pour enfants, les allocations de formation professionnelle, les allocations de naissance et d'adoption. Les décomptes définitifs vous parviendront en septembre 2024.
Date : Responsable de la Caisse d'allocations familiales
Date : Organe de révision de la Caisse d'allocations familiales
Aenvoyer par poste ou par e-mail (leonard.farquet@avs.vs.ch) jusqu'au 31 juillet 2024